COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Marigot, 4 juin 2018

CABINET DU PRESIDENT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Objet : Communiqué de presse

Journée internationale des Archives (9 juin 2018)

Les Archives territoriales de Saint-Martin

La journée internationale des Archives

Les Archives territoriales de Saint-Martin s'associent à la Journée internationale des Archives qui se déroulera le samedi 9 juin 2018.

Dans ce cadre, diverses manifestations sont organisées à travers le monde pour faire connaître le rôle d'un service d'archives, partager des pratiques et des expériences professionnelles, mettre en valeur des fonds d'archives. Sous l'égide de l'International Council of Archives (ICA), le thème de l'année 2018 est « Archives : Gouvernance, Mémoire et Patrimoine ».

Les Archives territoriales de Saint-Martin : sauvetage et sauvegarde

A travers un montage vidéo d'environ 6 minutes, les Archives territoriales de Saint-Martin proposent de faire découvrir au public les activités de ces derniers mois. Produite par la Collectivité de Saint-Martin, cette vidéo est visible sur le site internet de la collectivité et Facebook.

Après un passage évoquant la création des Archives territoriales (2013), premier service public d'archives de toute l'histoire de Saint-Martin, jusqu'au passage de l'ouragan Irma le 6 septembre dernier, le public est invité à découvrir les conséquences des dégâts destructeurs d'Irma sur le patrimoine écrit de Saint-Martin. Du traitement des documents pour remédier à la prolifération des moisissures jusqu'au déménagement des fonds les plus importants pour la reconstruction de Saint-Martin pour assurer leur sécurité et leur préservation, ces séquences montrent la fragilité de preuves essentielles pour les droits des administrations et des citoyens face à ces évènements climatiques hors normes.

En 8 mois, ce sont plusieurs millions de feuilles qui furent séchées, dépoussiérées, et traitées pour sauvegarder notre fragile patrimoine archivistique. L'aide du RSMA en octobre a permis d'agir rapidement pour mettre hors d'eau plus de 300 mètres linéaires d'archives. Grâce à un don des Archives nationales (Paris), le matériel de traitement d'urgence des archives et de protection des agents (masques, gants, combinaisons) a pu parvenir rapidement à Saint-Martin et permettre à l'équipe de travailler dans de meilleures conditions. Un plan de sauvegarde et de remise en ordre a été élaboré aux Archives territoriales de Saint-Martin dès 2014 et mis à jour tous les ans : cette préparation des équipes en amont de l'évènement climatique, activé dès le 2 septembre 2018, a été capitale pour mettre en sécurité les archives. Après le passage de l'ouragan, ce fut un guide précieux pour mettre en place les premières actions de sauvetage décisives pour la sauvegarde, à long terme, des documents, dans un contexte d'autonomie totale (coupure des moyens de communication et d'énergie).

Relocalisées dans un bâtiment provisoire, les Archives territoriales ne sont plus en capacité, à ce jour, de recevoir le public. Les demandes de recherche doivent être adressées uniquement à l'adresse suivante : archivesterritoriales.com-saint-martin.fr.

Procédure d'accès aux documents communicables

Le public est invité à joindre une photocopie scannée de sa pièce d'identité à sa demande de communication et/ou de recherche de documents pour que le service puisse procéder à une inscription et au traitement de la demande.

Seules les demandes liées aux permis de construire peuvent actuellement être honorées, sous réserve des dispositions réglementaires liées à la communicabilité de ces documents.

Toutes les demandes d'Etat-Civil (actes de naissance, décès, mariage) doivent désormais être adressées uniquement au service de l'Etat-Civil à la Collectivité, quelle que soit la date des actes.

Seules les demandes adressées par mail à l'adresse archivesterritoriales.com-saint-martin.fr seront traitées. Les moyens informatiques et les connexions internet étant en cours de rétablissement, les délais de réponse pourront être variables.

Il est rappelé au public que le bâtiment de la Médiathèque et des Archives territoriales (Concordia) est **totalement fermé au public** depuis le 6 septembre 2018 : il est désormais inutile de se rendre dans ce bâtiment pour effectuer des demandes d'archives.

Vidéo : production Collectivité de Saint-Martin/ © Collectivité de Saint-Martin.

Contact pour la presse :

Collectivité de Saint-Martin

Stéphanie DARGAUD
Conservateur du patrimoine
Directrice des Archives territoriales et du patrimoine
stephanie.dargaud@com-saint-martin.fr